

**Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra le 29 mars 2023.**



## **Conseil de quartier no. 6 Secteur Bourlamaque | Louvicourt**

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 6, secteur Bourlamaque | Louvicourt, tenue le 11 janvier 2023 à 18 h 30, dans la salle du conseil de la MRC de la Vallée-de-l'Or.*

### **PRÉSENCES**

Mme Sylvie Hébert, conseillère municipale district no. 6, présidente du conseil de quartier  
Mme Louissette Landry, conseillère de quartier  
M. Yval St-Pierre, conseiller de quartier  
M. John Rollin, conseiller de quartier  
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

### **ABSENCES**

Mme Maude Gélinas, conseillère de quartier  
Mme Line Charest, conseillère de quartier  
Mme Vanessa Webster, conseillère de quartier

**ASSISTANCE :** 6 PERSONNES

### **1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

La présidente du conseil de quartier, Mme Sylvie Hébert, souhaite la bienvenue aux gens présents et un bon début d'année. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 36.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Yval St-Pierre, appuyé par Mme Louissette Landry de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2023-01-01**

### **3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la séance du 21 septembre 2022**

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Il est proposé par Mme Louissette Landry, appuyé M. Yval St-Pierre, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2023-01-02**

#### **Suivis :**

Mme Sylvie Hébert fait les suivis des points suivants abordés lors de la dernière rencontre :

- a) Policier-parrain :** Le conseil de quartier a maintenant un policier-parrain, qui est M. Vincent Lemieux. Mme Hébert lui avait fait part qu'une citoyenne résidant sur la rue Laurier, rue jeu libre, se serait plainte que la limite de vitesse n'y était pas respectée. Le policier-parrain devra se rendre sur place pour savoir si cette situation est constante ou occasionnelle.

**b) Akasaba :** Mme Hébert présente aux citoyens le bulletin d'information de la mine Agnico Eagle qui contient un passage sur ce projet minier. Il est également possible de se renseigner sur le site Internet de la minière.

**c) Environnement / lac Ben :** Mme Hébert a fait part au conseil municipal que des citoyens, lors de la dernière rencontre du conseil de quartier, avaient demandé à garder les embarcations à moteurs sur le lac Ben. Jusqu'à présent, puisqu'une seule personne s'était plainte, Mme Hébert a proposé qu'il n'y ait pas de changement.

**4. Eldorado (l'après-mine) :** Mme Hébert explique que le comité de suivi d'Eldorado, dont elle fait partie, réfléchit déjà à ce qui sera fait après les activités de la mine. Certains bâtiments pourraient être conservés pour autres usages.

**5. Revitalisation centre-ville (phase 4) :** La ville se trouve en plein dans des travaux préparatoires. Au printemps, les trottoirs seront arrachés et les travaux débiteront. On procédera par petits bouts, un côté à la fois. On estime que le pavage sera réalisé à la mi-septembre, et fini en octobre. Il y aura des rencontres publiques à la fin mars, début avril, pour informer la population sur le déroulement des travaux. Les gens intéressés seront invités à y assister.

**6. Transport en commun :** Il y a une somme de prévue pour une étude sur les transports en commun en 2023. L'étude proposera des moyens de transport alternatifs à la voiture, un complément à Taxibus.

**7. Projet Novinor :** Pour plus d'informations sur ce projet, Mme Hébert invite les gens à aller voir sur le site Web de la CDIVD ou celui de Novinor.

**8. Budget :** Dans le nouveau budget présenté par la ville pour 2023, il n'y a aucun projet dans le district pour cette année. Mme Hébert passe en revue les différents projets qui seront priorisés par la ville en 2023, puis mentionne deux projets qui seront développés dans le quartier les prochaines années, soit :

- **Rue Champlain/rue Lasalle (2024) :** 145 000 \$ pour le maillage d'aqueduc (éliminer deux fins de ligne haut potentiel de contamination incluant les services pour deux terrains vacants.)
- **Chemin aéroport – boul. Barrette (2025) :** 1 700 000 \$ pour sécuriser cette intersection en raison de l'augmentation du débit des véhicules et du transport lourd dû à l'ajout d'exploitation minière.

#### **9. Ligne électrique / Route 117**

Mme Hébert fait part d'un projet électrique important dans le secteur de Louvicourt l'été prochain; les citoyens côté ouest pourraient être incommodés durant les travaux. En effet, afin de desservir Kitcisakik, Hydro-Québec doit faire une ligne électrique de 70 km (1800 poteaux). Les travaux débiteront au poste de Louvicourt, il faudra déboiser pour la nouvelle ligne.

#### **10. Services MRC**

Le directeur général de la MRC s'est proposé pour venir parler des services de la MRC au conseil de quartier. Le conseil devra se prononcer.

#### **11. Sentiers école St-Joseph (côte 100 pieds)**

Plusieurs plaintes ont été reçues en regard aux messages/pensées cloués sur les troncs d'arbres et à la multiplication des cabanes à oiseaux. Pour eux, il s'agit de pollution visuelle. Mme Hébert mentionne qu'il pourrait être envisagé de cesser d'accrocher des messages et des cabanes à oiseaux, car il y en aurait trop. Une citoyenne présente peut lui communiquer des informations.

## 12. Varia

- a) **Déneigement** : Un citoyen s'est plaint du déneigement de la tempête du 23 décembre. Mme Hébert lui a expliqué qu'il s'agit d'une tempête exceptionnelle. Elle rappelle qu'il est toujours possible d'aller sur le site Internet de la ville s'il y a un problème de déneigement.
- b) **Radar pédagogique** : La ville pourrait installer un radar pédagogique en permanence à Louvicourt, pour que les gens soient informés de leur vitesse en entrant dans le village.
- c) **Rue Paquet** : Cette rue est actuellement développée sur un seul côté. La ville veut acquérir les terrains en face, côté sud. Un groupe de citoyens s'est rencontré pour proposer des suggestions. Le comité d'urbanisme en a pris connaissance et donnera retour prochainement. Une citoyenne demande si elle peut visualiser le plan pour s'assurer que les terrains n'arrivent pas derrière chez elle, mais les plans ne sont pas encore disponibles.
- d) **Parcomètres** : M. Rollin rapporte qu'il avait mis de l'argent dans un parcomètre en face de la pharmacie au centre-ville. Quelle ne fut pas sa surprise d'avoir une contravention de 45 \$ bien qu'il restait 35 minutes à son parcomètre. La préposée aux stationnements, qui était non loin, lui a expliqué que ses roues d'auto se trouvaient sur la ligne. Monsieur a tenté de lui expliquer que c'est la voiture d'avant qui était mal stationnée et a demandé pourquoi il n'avait pas simplement eu un avertissement. La préposée lui a dit d'aller se stationner ailleurs. Elle a aussi dit que si cela le dérange, d'aller au centre commercial. M. Rollin se dit dérangé par la réponse, d'autant plus qu'on essaie de ramener les gens au centre-ville. Il craint qu'il y ait plusieurs cas semblables.
- e) **Présence au bureau / suivis téléphoniques** : Mme Hébert rappelle que les conseillers municipaux n'ont pas de bureau à l'hôtel de ville. Il n'est donc pas opportun de s'y présenter pour la rencontrer. De plus, elle avise qu'elle prend ses messages et fait les suivis.

## 13. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mercredi 29 mars 2023, à 18 h 30, dans la salle du conseil de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

## 14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Louise Landry, appuyé par M. John Rollin, de lever la séance. Il est 20 h 31.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2023-01-03**

---

CHANTAL GAIGNARD  
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE